**Compte Rendu**

**1er Conseil Ecole Maternelle.**

**03 Novembre 2015**

**Personnes présentes :**

M. LEMOINE Hervé, Maire de Jouars-Pontchartrain (obligé de s’absenter à 19h).

Mme DUTERQUE Nathalie, Adjointe aux affaires scolaires (obligée de s’absenter à 19h).

M. MERLIN Didier, Responsable du service jeunesse.

Mme DEVEIX Nadine, (Directrice de l’école maternelle Hélène Boucher) Enseignante en PS.

Enseignantes : Mme LANNOY Sylviane PS, Mme ALAMARGUY Emmanuelle MS/GS, Mme MAILFERT Camille GS, Mme MOUSSAN Armelle GS, Mme FLAJOLET Sandrine PS/MS. Mme VINCENT Catherine MS excusée.

Mme DURAO Nathalie (ATSEM), Mme VIEL Sylvie (ATSEM),

Mme LEROY Marie Christine (RASED) Rééducatrice.

Mme Leroy : Rééducatrice, membre du RASED.

Parents d’élèves :

**AAPE**: Mesdames GODIN Caroline, LEZIE-OBLIEGLY Dorothée, ROUAULT Magalie et Monsieur DEFRANCE Nicolas.

**FCPE**: Mesdames MANCEAU PHILIPPOT Karine et BLANCHARD Florence.

M. LENAIN Daniel (invité AAPE)

**1-Remerciements à la mairie :**

Les enseignantes et les parents d’élèves remercient Mr Lemoine pour la réalisation des préaux durant l’été 2015.

**2-Effectifs et distribution des classes :**

* Petite section : 65 élèves (+1 en 01/2016)
* Moyenne section : 61 élèves
* Grande section : 75 élèves (+1 en 01/2016)

201 enfants, 2 enfants sont attendus dans les prochains mois (PS et GS).

Question à Monsieur le Maire sur la visibilité de l’évolution des effectifs vis à vis des constructions en cours à Jouars-Pontchartrain.

Réponse : Une révision du PLU est en cours et la population sera informée en temps et en heure.

Questions des parents d’élèves à Mme Deveix :

* Possibilité de mettre en place un pré-accueil et/ou une liste de contacts pour les nouveaux arrivants ?
* Réponse : accueil possible en juin, pour les parents qui le souhaitent. Par contre, l’école n’est pas autorisée de donner les contacts des autres parents, souci de confidentialité. Inviter les parents des futurs PS de venir participer à la kermesse.
* Envisager de mettre comme les animateurs ou les parents d’élèves, un trombinoscope des enseignantes de l’école maternelle, en début d’année, dès l’affichage des listes de classes, pour permettre aux parents et aux enfants de repérer leurs maîtresses. Ainsi les parents pour commencer le dialogue de préparation avant l’entrée dans l’école.
* Réponse : Trombinoscope à étudier.

**3-Points sur les préaux. Organisation pour les jours de pluie.**

Le nombre de préaux est adapté aux nombres d’enfants présents dans l’école.

Ce type de préau permet de conserver la clarté dans les classes et n’entraine pas de caisse de résonnance. La mise en place d’un troisième préau pourra être envisagée en cas d’augmentation significative du nombre d’enfants dans l’école. Ce préau permet de protéger de la pluie et du soleil.

Ces préaux ne protègent pas en cas de forte pluie, uniquement en cas de pluie fine ou bruine.

**4-Point sur les travaux demandés :**

* **Rampe d’accès** – NORME PNR à respecter. Au niveau du centre de loisirs : ce dossier est complexe du fait de la pente actuelle – Dossier en réflexion.
* **Enrobé de l’accès à l’Ecole :** c’est en réflexion – voir en fonction des finances disponibles.
* **Local à vélos accessible pour les vélos de la maternelle**: M. Le Maire viendra constater du problème de rangement des vélos.

**5-RASED - Intervention d’une personne du réseau Mme Leroy Rééducatrice :**

Intervention de trois personnes ( un Maitre E en la personne de M. Stéphane CARRADEC, un maître G, en la personne de Mme M-C Leroy et une psychologue Mme Isabelle LAMY-PARQUET) sur 16 écoles réparties sur les villes de Saint Germain de la Grange, Neauphle le Vieux, Villiers Saint Frédéric et Jouars-Pontchartrain.

Pour les contacter : Téléphone avec répondeur 01.34.89.23.75.

Champs d’intervention : problèmes d’adaptation scolaire, comportement à l’école mais également rééducation si difficultés avérées. Pour la rééducation, en moyenne 1 à 3 élèves par classe, pour les classes de grande section.

Sinon, la moyenne des groupes était de 3 à 6 élèves en fin d’année dernière.

Intervention auprès d’un enfant quand l’équipe éducative en fait la demande mais aussi en prévention d’un problème d’intégration.

Temps : 45’ sur le temps scolaire.

Accord parental en amont.

**6-Lecture et adoption du règlement intérieur :**

Lecture et adoption du règlement intérieur. Une modification est demandée par les parents. Il est écrit dans le règlement intérieur « le matin les parents accompagnent l’enfant jusqu’à sa classe » ce point n’est plus possible avec le plan Vigipirate « écarlate ».

**7-Projet d’école :**

* Communication parents-partenaires éducatifs-enfants.
* Vivre ensemble.
* Elève attention fugace : atelier de manipulation + jeux

Accidents graves ou moins graves :

Mme Deveix précise qu’ « en cas de « bobos » graves ou pas graves, les parents seront toujours avertis par téléphone et il leur sera proposer de venir chercher leur enfant. »

**8-Les T.AP :**

171 enfants inscrits/jour sur 201 au 03/10/2015

Il y a deux animateurs par salle afin d’assurer la sécurité si une personne devait sortir accompagner un enfant. De plus, si un enfant semble ne pas être très intéressé par une activité, il peut être basculé sur un autre groupe.

Il semble y avoir quelques minutes de flottement entre la fin de l’Ecole à 15h30 et l’arrivée des animateurs mais il ressort qu’il est très appréciable pour l’enfant de voir les animateurs avec leurs maitresses.

**9-Les horaires de l’APC :**

Activités pédagogiques complémentaires : Aide aux enfants en petite difficulté.

Autorisation parentale demandée.

Séquences de vacances aux vacances suivantes.

Groupe de 3-4 enfants.

Encadrés par les enseignantes à 15h30.

**10-Ménage à l’école :**

Les ATSEM présentes lors de la réunion se disent dans l’ensemble très satisfaites de la réorganisation effectuée. Quelques points seront encore à approfondir avec M. Le Maire.

Le ménage est effectué tous les soirs. Le personnel vérifie l’état et la propreté chaque jour, pouvant ainsi remonter à la Mairie les manques éventuels (savon, papier, etc…)

**Problème d’odeur (dans l’école maternelle, le Foyer rural et la Médiathèque)** : pas de solution trouvée pour le moment, les canalisations seraient trop étroites.

**Lavabo**: les enfants de petites sections sembleraient avoir des difficultés à appuyer sur les robinets, des adultes les aident.

Le nettoyage des mains est obligatoire avant/après la cantine, une fontaine à eau est accessible à cet effet.

**Claustras**: le point est bien noté suite à la précédente réunion avec les responsables des parents d’élèves et n’est pas oublié.

**11-Propreté aux abords de l’école :**

**Propreté aux abords de l’Ecoles – poubelles** : Il n’y a pas de réponse de M. Le Maire pour le moment sur ce point.

**12-Récupérer les vêtements oubliés par les enfants :**

Un dépôt régulier des vêtements non récupérés est mis en place. L’idéal étant de noter le nom de l’enfant sur les vêtements afin que les ATSEM et maitresses puissent mettre les vêtements de l’enfant dans son sac ou sur son porte manteau.

**13-Centre de loisirs : Dates d’ouverture du centre de loisirs :**

Ouverture jusqu’au 24 décembre 2015. Fermé la dernière semaine de juillet 2016 et 2 premières semaines d’Août 2016.

**Point positif remonté par les parents et les enseignantes :**

En début d’année, les enseignantes et les parents d’élèves ont apprécié la présence des animateurs auprès des professeurs, afin de se faire connaître des enfants et des parents mais aussi pour aider à l’accueil dans les premiers temps.

**14-Bilan coopérative :**

2410 euros (compte) et 240 euros (caisse). Les comptes sont consultables à tout moment sur demande. Bilan envoyé à l’OCCE.

**Financement de la Mairie**: 32.40 euros par enfant/an, 2500 euros d’investissement et un budget car (enveloppe non précisée).

**15-Présentation des différents événements scolaires prévus :**

Octobre : Les PS ont fêté l’Automne.

15 décembre 2015 : Fête de Noël

8 janvier 2016 : spectacle sur les indiens au Foyer rural avec la Troupe des « 3 chardons ».

23 mars 2016 : carnaval

24 juin 2016 : exposition des différents travaux effectués au cours de l’année.

**16-Présentation des ateliers jeux mis en place pour les GS.**

Les jeux du mercredi matin proposés aux GS ont démarré. Participation des parents d’élèves et grands parents.

**17-Association « Les Ecoles Chartripontaines en Fête » :**

L’Assemblée Générale de l’Association se tiendra le lundi 16 novembre 2015 à 20H30 dans la Salle du Foyer rural. Cette réunion sera l’occasion de renouveler les Membres du Bureau dont 3 quittent l’Association cette année.   
**Il est rappelé que sans nouveaux membres, l’ASSOCIATION NE POURRA PERDURER** et de ce fait, que les spectacles, sorties, achats de livres et de jeux pédagogiques, classes poney, kermesses ne pourront plus être financés pour les Ecoles maternelle et élémentaire.

**18-Communication avec les enseignantes :**

Pour communiquer avec les enseignantes, le mieux et le plus simple est de prendre un RV et/ou de communiquer via le cahier de l’enfant.

Rappel du numéro de l’école avec un répondeur : 01.34.89.49.17

**Prochains Conseils : 02 février 2016 et le 10 juin 2016 à 18h30.**